



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire 7440

du 23/01/2020

Nouveau prix Jan Amos Comenius

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Type de circulaire	circulaire informative
Validité	du 21/01/2020 au 06/02/2020
Documents à renvoyer	non

Information succincte	concours à l'échelle de l'UE pour un enseignement de haute qualité sur l'Union européenne.
-----------------------	--

Mots-clés	prix, secondaire, Union européenne
-----------	------------------------------------

Etablissements et pouvoirs organisateurs concernés

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement
Wallonie-Bruxelles Enseignement	Secondaire ordinaire Secondaire en alternance (CEFA) Centres psycho-médico-social
Ens. officiel subventionné	Secondaire spécialisé
Ens. libre subventionné Libre confessionnel Libre non confessionnel	

Groupes de destinataires également informés

A tous les membres des groupes suivants :

- Les services de l'inspection (pour leurs unités respectives)
- Les pouvoirs organisateurs (pour leurs unités et réseaux respectifs)
- Les organes de représentation et de coordination de PO (pour leurs unités et réseaux respectifs)
- Les cabinets ministériels en charge de l'enseignement (pour leurs unités respectives)

Aux membres des groupes suivants, pour autant qu'ils soient inscrits au système de distribution :

- Les Préfets et Directeurs coordonnateurs de zone

Signataire(s)

Adm. générale de l'Enseignement, Lise-Anne Hanse, Administratrice générale

Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
Voir circulaire		

Madame, Monsieur,

La Commission européenne a lancé, pour la première fois, un concours à l'échelle de l'Union européenne pour un enseignement de haute qualité sur l'Union européenne.

Le prix récompensera les écoles secondaires qui aident leurs élèves à découvrir l'Union européenne de manière inspirante.

Il offrira une reconnaissance et une visibilité à l'échelle de l'Union européenne à des travaux pertinents dans chaque État membre et soulignera l'importance de l'enseignement et de l'apprentissage de l'Union européenne à un jeune âge.

Il présentera des méthodes d'enseignement innovantes qui engagent activement les élèves dans l'apprentissage de l'Union européenne et contribuera à diffuser ces pratiques.

L'action attribuera jusqu'à vingt-huit (28) prix de 8 000 EUR chacun, un dans chaque État membre de l'Union européenne.

Les candidats éligibles sont les écoles secondaires établies et basées dans l'Union européenne (et non des enseignants individuels).

La date limite de dépôt des candidatures est fixée à 17h00 le 6 février 2020.

Vous trouverez le règlement du concours et le formulaire de candidature via les deux adresses suivantes:

- https://ec.europa.eu/education/resources-and-tools/funding-opportunities/jan-amos-comenius-prize_en

- <https://ec.europa.eu/eusurvey/runner/janamos2019>

Le prix est une initiative du Parlement européen mise en œuvre par la Commission européenne.

En vous remerciant de l'intérêt porté à la présente,

Lise-Anne HANSE

Administratrice générale